

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'École polyvalente Saint-Joseph, tenue le mercredi 13 octobre 2021, à 18 h 30, à la cafétéria de l'EPSJ.

Présences :

Parents	Mariève Charette	X	Natacha Constantineau	X
	Audrée Lachaine	X	Isabelle Lajeunesse	X
	Karine Landry	X	Cristina Lapaz	X
	Karine Sabourin	X	Kathleen Tremblay	X
Parent de la communauté	Patrycia Tremblay	A		
Enseignants	Sylvie Cossette	X	René-Anne Gauvreau	X
	Jennifer Lebeau	X	Édith Millaire	X
	Geneviève Nantel	X	Louis-Jean Pelletier	X
Professionnelle	Marie-Josée Beaudet	X		
Soutien	Pascal Mailloux	X		
Élèves	À venir			
Secrétaire	Mélanie Meilleur	X		
Direction	Nathalie Ducharme	X		

Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

1. Questions du public

Tour de table, chacun se présente.

- Une mère mentionne que lors d'une journée cette semaine la cafétéria a manqué de repas le midi.

La directrice explique que le service de cafétéria est en ajustement actuellement. De plus, ils ont un sérieux problème d'approvisionnement. Ils ont de la difficulté à recevoir les commandes, les fournisseurs manquent de produits et le transport des commandes est souvent retardé.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

1277-10-21-22 Il est proposé par **M^{me} Kathleen Tremblay** d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion du 13 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 21 juin 2021 ainsi que celui du 8 septembre 2021

1278-10-21-22 Il est proposé par **M^{me} Karine Sabourin** d'adopter le procès-verbal du 21 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

Suivi concernant les bourses des finissants qui ne sont pas dans les fonds à destination spéciale :

M^{me} Ducharme explique que c'est parce qu'ils ne proviennent pas de campagnes de financement, mais plutôt de commandites. De plus, ces montants reçus sont tous remis aux élèves.

1279-10-21-22 Il est proposé par **M^{me} Jennifer Lebeau** d'adopter le procès-verbal du 8 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Suivi concernant les sorties à l'extérieur avec hébergement :

La directrice mentionne que les règles ont changé. Les sorties avec hébergements ne sont plus interdites comme en septembre dernier, maintenant elles sont non recommandées. L'école respectera cette consigne cette année et ne recommandera pas de sorties avec hébergements.

4. Nomination/élection : présidente, vice-présidente

La directrice explique la procédure de nomination. Seuls les parents membres du CE ont droit de vote.

Proposition pour la présidence :

Tous proposent M^{me} Karine Sabourin.

Madame Sabourin accepte la présidence et est donc nommée par acclamation.

Proposition pour la vice-présidence :

Tous proposent M^{me} Kathleen Tremblay.

Madame Tremblay accepte et est donc nommée par acclamation.

1280-10-21-22 Tous proposent de nommer M^{me} Karine Sabourin, présidente et M^{me} Kathleen Tremblay, vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

5. Règles de régie interne et calendrier des séances du conseil (art. 67 et 108)

A) Adoption des règles de régie interne :

Lecture par la présidente et la vice-présidente des règles de régie interne.

À la section B-2 b), il est suggéré de remplacer la phrase : « Ces points doivent relever des fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement tel que stipulé par la L.I.P. » par la phrase : « Les sujets à l'ordre du jour doivent relever des fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement tel que stipulé par la L.I.P. »

1281-10-21-22 Il est proposé par M^{me} Isabelle Lajeunesse d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022, avec le remplacement de la phrase ci-dessus mentionnée.

Adoptée à l'unanimité

B) Horaire et fréquence des réunions du CE :

Neuf rencontres sont prévues pour l'année 2021-2022, incluant ce soir. Les réunions auront lieu le 2^e mercredi de chaque mois, sauf en décembre (pas de réunion), et en juin (2^e rencontre au besoin).

C) Adoption des dates et heure des rencontres :

Tous conviennent que les réunions se tiendront à 18 h 30.

Dates des réunions :

- Mercredi 10 novembre
- Mercredi 19 janvier
- Mercredi 16 mars
- Mercredi 11 mai
- Mercredi 22 juin
(au besoin)
- Ø décembre
- Mercredi 9 février
- Mercredi 13 avril
- Mercredi 8 juin

1282-10-21-22 Il est proposé par **M^{me} Marie-Josée Beaudet** d'adopter les dates et l'heure des réunions du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

D) TEAMS CE

M^{me} Ducharme demande aux parents s'ils souhaitent conserver le TEAMS du CE. Afin de ne pas fonctionner en double, il faut faire un choix entre le TEAMS ou les courriels. Échange sur ce sujet.

Les parents votent à main levée et ils souhaitent majoritairement poursuivre par courriel seulement. Le TEAMS du CE sera donc supprimé.

6. Présentation du calendrier des sujets traités au CE

Le calendrier a déjà été envoyé aux membres par courriel. Ce document sert de canevas, mais il est toujours possible d'apporter des changements.

Les mois de décembre et de janvier sont à inverser.

La présidente informe les nouveaux membres qu'ils doivent voir la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement.

Elle mentionne également que les capsules et les fiches thématiques associées aux sujets traités seront envoyées par courriel. Nous en ferons référence lors des réunions.

7. **Surveillance et adoption des fonds à destination spéciale (art. 94 et 110.4)**

Madame Ducharme précise aux nouveaux membres qu'il est déjà approuvé par le conseil d'établissement que les montants de moins de 1 000 \$ puissent être conservés ou reportés à l'année suivante dans les postes budgétaires 89 000.

Elle présente et explique chaque solde du suivi budgétaire des fonds à destination spéciale.

Questionnement à propos du fonds *cour d'école*, pourquoi en juin il y avait ± 12 000 \$ et que maintenant il y a 10 305 \$?

Car il y a eu des dépenses pour l'aménagement de la cour intérieure cet été.

Résolution # 1283-10-21-22 « Fonds à destination spéciale »

- ▶ **ATTENDU QUE** conformément à la l'article 94 de Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- ▶ **ATTENDU** les caractéristiques des fonds à destination spéciale;
- ▶ **ATTENDU** le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;
- ▶ **ATTENDU** les pouvoirs du conseil d'établissement;
- ▶ **ATTENDU** le fait que plusieurs fonds sont en surplus.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Édith Millaire, membre du conseil d'établissement, d'accepter que **tous les soldes présentés** dans le document soient conservés en 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

Demande d'approbation pour acheter du matériel d'éducation physique, fonctionnement ou investissement, avec les fonds provenant du # 89 910 (Loisirs Laurentides).

1284-10-21-22 Il est proposé par **M^{me} Sylvie Cossette** d'adopter l'achat de matériel d'éducation physique, fonctionnement ou investissement, avec les fonds provenant du # 89 910 (Loisirs Laurentides).

Adoptée à l'unanimité

Discussion au sujet de la cohorte des finissants 2020 qui n'ont pas eu de bal. Comme il reste des fonds pour ces élèves, nous verrons à la réunion du mois de janvier ce que l'on pourrait organiser pour eux en remplacement du bal des finissants.

8. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique et consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (art. 77.1, 84, 89, 89.1, 96.15, 110.2 et 110.12)

Madame Ducharme informe qu'il reste des choses à finaliser concernant les dates des rencontres de parents qui auront lieu au mois de novembre ou de janvier. Un courriel sera envoyé aux parents.

Encore cette année, il y aura 2 bulletins et 2 communications. Au 1^{er} et au 2^e bulletin, toutes les compétences devront être évaluées. Retour des examens du ministère : épreuve obligatoire en français de 2^e secondaire et épreuves uniques de 4^e et 5^e secondaire. Les épreuves uniques de 4^e et de 5^e secondaire auront une valeur de 20 % plutôt que de 50 %.

1285-10-21-22 Il est proposé par **M^{me} Geneviève Nantel** de respecter les exigences du MEQ concernant les modalités d'application du régime pédagogique et des communications aux parents pour l'année 2021-2022.

Approuvée à l'unanimité

9. Nouvelles des enseignants et des professionnels

Marie-Josée Beudet :

- Les professionnels sont tous mobilisés. Ils s'assurent de répondre le plus rapidement possible aux besoins des élèves.
- Cette année en orientation, un projet est mis en place pour les élèves de 5^e secondaire. Il s'agit d'un processus de réflexion élargi fait en collaboration avec les enseignants de certaines matières.

5^e secondaire :

- Une activité d'accueil a eu lieu à la Montagne du Diable. Les élèves ont participé à des activités comme la randonnée, le vélo de montagne, le kayak, etc. C'était une très belle journée!
- Actuellement, les élèves sont en processus d'orientation.
- Le comité des albums des finissants est déjà formé. Les jeunes recevront leurs photos pour Noël.
- Des démarches sont déjà effectuées en vue des activités des finissants.

3^e secondaire et parcours adaptés :

- Une activité d'accueil a eu lieu au terrain de football. Des olympiades étaient organisées. Comme prix de participation, un tirage a été effectué et 9 cartes-cadeaux ont été remises.
- Le projet Je M'active commencera après les fêtes. Le comité est déjà formé.

1^{er} cycle :

- Une activité d'accueil se tenait à l'école le 1^{er} octobre. Un diner hot-dog suivi de plusieurs activités (danse, jeux de société, improvisation, etc.). Le taux de participation était exceptionnel!
- L'utilisation du cellulaire est maintenant permise pour les élèves du pavillon. Les enseignants guident les élèves pour l'utilisation.
- Sophie Lachaine, la nouvelle directrice adjointe au pavillon, est très appréciée. Elle est disponible pour les élèves et pour le personnel.
- Nouveauté cette année : Jennifer Lebeau, enseignante en anglais et Annie Dumoulin, enseignante en mathématique, sont pleinement attirées à de l'aide à l'élève. Elles travaillent au pavillon pour l'instant et plus tard elles aideront les autres niveaux.
- Les orthopédagogues ont une nouvelle approche plus intensive.
- Des muffins sont distribués et les élèves adorent cela.

Adaptation scolaire :

- Une activité d'accueil se tenait à l'école, derrière la piscine municipale. Un diner hot-dog et des activités ont eu lieu (défis, rallye, atelier d'art, etc.). Des prix ont été remis pour la participation. Très belle participation!
- La cour intérieure est maintenant disponible pour de l'enseignement à l'extérieur.
- La distribution de muffins se poursuit cette année.
- Annie Venne organise 3 randonnées différentes pour les élèves d'adaptation scolaire.

4^e secondaire :

- Une activité d'accueil se tenait au Camp des bouleaux. Un diner et des activités à l'extérieur ont eu lieu.
- Les enseignants sont heureux du certain retour à la normale.
- Des ateliers de récupération ont lieu le midi pour toutes les matières.
- Tous les mardis, les enseignants d'éducation physique organisent des tournois.

Pascal Mailloux :

- La vie étudiante reprend avec le masque et le passeport vaccinal.
- Cette année, nous avons 2 conseils étudiant, un au pavillon et un à l'EPSJ. Les élèves du 1^{er} cycle se sentent plus impliqués. Parfois, les 2 conseils devront travailler en commun pour certains projets ou certaines activités.
- Le sport étudiant est débuté. Les calendriers des matchs seront préparés sous peu.
- Le projet Fillactive est commencé. Ouvert à toutes les filles, de tous les niveaux.
- Passeport vaccinal : un registre est déjà en place et le recensement est fait auprès des élèves et inscrit au système.
- Pour l'Halloween, il n'y aura pas de maison des horreurs cette année. Il y aura des activités (défilé, remise de bonbons, etc.) pour les élèves le midi au pavillon et à l'EPSJ.

10. Comité de parents

- Une première rencontre a eu lieu au mois de septembre avec les substituts.
- Les écoles ne sont pas toutes représentées au comité de parents, il reste 3 postes vacants.
- Il y aura des élections pour nommer un parent qui siègera au conseil d'administration du CSSHL pour un mandat de 2 ans. Mariève Charette est volontaire.
- Des élections auront également lieu afin de désigner la présidence et la vice-présidence au comité de parent.
- Les sous-comités sont formés. Le sous-comité du transport scolaire est demeuré vacant.
- Une nouvelle page Facebook du comité de parent a été créée. Elle se nomme *Comité de parents CSSHL*.

11. Correspondance

Pas de correspondance.

12. Échanges et informations des membres

- Concernant les élèves de 12 ans qui ne sont pas vaccinés, le passeport vaccinal n'est pas exigé pour les activités parascolaires et les sports.
- On mentionne que sur le terrain de l'école il y a des guêpes, peut-être même un nid. Nathalie fera les vérifications.
- Madame Ducharme annonce qu'il y a 99 élèves de plus à l'EPSJ par rapport à l'an dernier. Plusieurs familles déménagent dans notre région, belle nouvelle.

- Discussion à propos des campagnes de financement et de ce que l'école peut payer pour des voyages d'un jour.
- Les réservations d'autobus pour des sorties sont limitées à 3 autobus pour tout le CSSHL. Problématique majeure cette année.
- Discussion sur le rang centile et la cote R en vue du cégep. Marie-Josée Beaudet fera un document qui pourrait être remis aux parents, afin de donner des informations sur ces sujets.

13. Levée de la séance

1286-10-21-22 La levée de la séance est proposée par **M. Pascal Mailloux**, à 20 h 50.

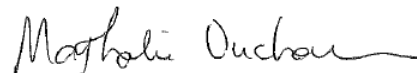
Adoptée à l'unanimité



La secrétaire
Mélanie Meilleur



La présidente
Karine Sabourin



La directrice
Nathalie Ducharme